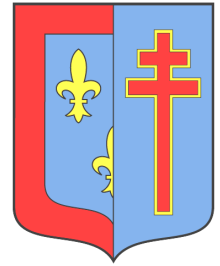
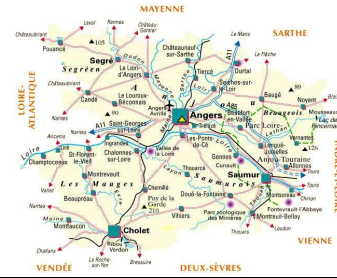




Maine et Loire



n° 2 Mai 2014

La Lettre de l'ANR 49 Mai 2014

Humeur :

Votre lettre n° 2 du **cANARD du 49** est en avance comme ce printemps, elle vous arrive juste après la floraison de vos cerisiers et pommiers.

Pourquoi ? Elle vous informe de deux sorties dont l'organisateur nous demande une réponse avant le 14 mai :

- Le mardi 24 juin : le pays Nantais et une croisière-déjeuner sur l'Erdre, une journée de convivialité amicale avant d'entrer dans le tourbillon des vacances d'été.
- les 8 et 9 décembre : la magie de Noël à Bordeaux, un avant goût des fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons, dès aujourd'hui, un bel été de retrouvailles et de complicité avec les générations qui vous suivent.

Aux aventuriers à la découverte de l'Amérique :

Les « Voyages Besson », prestataire de ce voyage, nous propose une réunion pour la remise des carnets de voyage, et nous communiquer informations, conseils et consignes.

Rendez vous à notre local, Chemin de l'Enfer 1^{er} Etage le 1er septembre à 14H30.

Le formulaire « ESTA » : Electronic System for Travel Authorization, sera initialisé pour le groupe par Besson. Ce document de la Douane Américaine est obligatoire pour voyager sur le territoire des Etats Unis. Besson nous facturera à hauteur de 14 dollars à la date de la demande.

Repas de l'Antenne de Saumur :

Le jour du printemps, 20 Mars 2014, le repas des Saumurois a eu lieu à La Breille les Pins, village dans les bois, (peut être un peu éloigné pour certains). Les 32 participants se sont rencontrés dans un hôtel plaisant et agréable, autour d'une table très soignée et excellente. Bien sur, chacun y est allé de sa chanson ou de ses histoires drôles... de quoi ne plus vouloir se quitter... A regret nous nous sommes séparés et espérons vous retrouver au repas d'Automne.

A bientôt. Roseline SUSANNE

Le 1 er avril : Assemblée Départementale

Une centaine d'adhérents nous ont retrouvés dans la salle du Hutreau à Ste Gemmes sur Loire pour ce rendez-vous annuel, grand merci à eux. Notre Délégué Régional, Daniel Bertrand représentait le Bureau National.

Nos invités présents :

- Du pole des Retraités : Daniel Auneau UNPRG , Jacques Revéreault FNOM
- Des Associations : CES et MG Joseph Antier , ACVG Christian Beaupère, AMITIE PTT M Gilbert, AFEH Bruno Brault, La TUTELAIRE Michel Roul
- Le Directeur de la Distribution Courrier (représenté par André Roux)
- Des sections ANR des pays de Loire : Maryvonne Jegou, Odette Gendron, Jacqueline Pescheux, Annie Bodinier, Pierre Pluchon Président ANR 72, M Charrier, Bernard Billet
- Alain Naudin (intervenant extérieur)

Dans la partie statutaire, les rapports d'activité, moral et financier sont présentés. Notre section compte plus de 930 adhérents. La gestion financière de cette année 2013 a été très difficile dans un contexte de nouvelle application de gestion, d'indisponibilité du système et ses lacunes de "jeunesse".

René Susanne a expliqué, à l'aide d'un diaporama, les nouvelles offres de l'AMV et rappelé que AMV = ANR.

Election de nouveaux membres du Comité : Louise Lechevranton et Yves Menez. Les membres sortants sont réélus. Gilbert Poyaux et Thérèse Dector quittent le Bureau.

Daniel Bertrand a souligné l'importance de l'ouverture de notre Association, la nécessité de s'adapter aux nouveaux adhérents tout en restant unis et solidaires, sans oublier le renouvellement

des membres des Comités Départementaux.



Un rappel :

La Poste reste à nos côtés, elle subventionne annuellement à hauteur de 600 000 Euros, en sachant toutefois que les frais postaux, au niveau national aussi, sont de 630 000 euros depuis la suppression des franchises postales.

Orange, depuis la création des CE, aide le retraité plutôt que l'Association.

Mr André Roux a brièvement abordé les changements indispensables dans la distribution du courrier, quand le préposé va devoir s'ouvrir vers d'autres activités que le courrier dans un contexte fort de diminution de cette activité.

Joseph Antier a su nous signaler la vigilance de la Mutuelle Générale dans cette conjoncture de réduction de moyens. AG de la MG : le 15 mai.

Michel Roul nous a rappelé que la Tutélaire assure ses prestations quand l'assuré en fait la demande, ce qui est oublié parfois. La nouvelle offre de dépendance connaît un franc succès.

La dernière heure a été réservée à Alain Naudin, notaire à Bressuire. Alain nous a convaincu de l'intérêt à organiser au plus tôt la transmission de nos acquis patrimoniaux.

Nouvelle organisation du Comité :

Après la délibération du 11 avril 2014 :

Gestion Fichier des Adhérents : François Sanquer, Hubert Poudret

Documentation et approvisionnement : Janine Langard, Hubert Poudret, Maryvonne Meziere

Animation Loisirs : Maryvonne Meziere et Hubert Poudret, Daniel Poiroux, Louise Lechevranton, Claude Bodin, Gérard Olivier, Roseline Susanne

Manifestations, Voyages : Denize Nicolas, Hubert Poudret, Daniel Poiroux, René Susanne, Maryvonne Meziere, Denise Paquelot

Prospection : Evelyne Szwedkowski, Denize Nicolas

Entraide et solidarité : tout le Comité

Internet communication bulletin départemental : Yves Menez, François Sanquer

Correspondant AMV : René Susanne

Animation du Saumurois : Roseline Susanne

Les chèques-vacances

Retraités fonctionnaires de la Poste et leurs ayants-droit (veuves ou veufs non remariés et titulaires d'une pension de réversion)

Le chèque-vacance est ce titre de paiement permettant de régler les dépenses de vacances, il est utilisable toute l'année, pour le règlement de l'hébergement, la restauration et les transports de vos vacances mais aussi pour tous les voyages que votre ANR 49 vous organisent.

L'obtention des chèques-vacances est conditionnée par une épargne préalable à laquelle s'ajoute la bonification de l'épargne par la Poste (la DNAS : Direction Nationale des Activités Sociales).

Les versements, par prélèvements, sont possibles pour une durée maximale de 12 mois et l'épargne est plafonnée à 1100 Euros par année civile. La bonification est de 35% pour un Quotient Familial inférieur à 8337 Euros, par palier de 30%, 25%, 20%, 15% et 10% pour un QF inférieur à 15162 Euros. (Calcul du QF : le Revenu Fiscal de Référence divisé par le nombre de parts fiscales du foyer).

Les dossiers sont à demander, soit au 0800 000 505 (appel gratuit à partir d'une ligne fixe) ou :
à La Poste Service de Gestion des chèques vacances

Rue de la Céramique BP 3329
87033 LIMOGES CEDEX

Votre section 49 de l'Association Nationale des Retraités de la Poste et d'Orange accepte les chèques vacances pour le règlement des voyages et pour la totalité du coût.

Retraités fonctionnaires de France Telecom Orange et leurs ayants-droit (veuves ou veufs non remariés et titulaires d'une pension de réversion)

Les retraités de FT peuvent aussi bénéficier de l'offre ANCV des chèques vacances, les conditions sont différentes, le site ARAVIS est à leur disposition pour les demandes de plan.

Et nous sommes aussi à votre disposition pour des renseignements au 02 41 44 21 62.

Ils nous ont quitté :

Robert DEVILLE (82 ans) de Le Puy Notre Dame et Eugène MAUSSION (88 ans) de Loiré.

Ces deux décès ont lieu au printemps 2013 mais viennent tout juste d'être portés à notre connaissance.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

Date à retenir :

Du 18 au 25 mai : la
côte d'Opale (49
participants)

Le mardi 24 juin : le
pays Nantais et la
croisière-déjeuner sur
l'Erdre

Du 7 au 14 septembre :
l'Auvergne et Murol

Du 16 au 27 septembre :
l'Ouest Américain
Les 8 et 9 décembre : la
magie de Noël à
Bordeaux (revue à
l'Ange Bleu)

Parité Bonifications enfants

Il est toujours possible de déposer un recours, et c'est de nouveau gratuit depuis le début de l'année ; aussi, si vous connaissez des collègues qui sont partis en retraite entre le 17 mai 1990 et le 1er janvier 1997 et nés entre le 17 Mai 1930 et le 1^{er} Janvier 1942, n'hésitez pas à les orienter vers notre association ou de nous appeler au local au 0241442162.

10% FT

A ce jour une petite centaine de



retraités de France Telecom Orange sur 265 ont demandé à bénéficier de la remise de 10% sur leurs abonnements Orange. Parmi eux une quinzaine ne nous a pas communiqué leur adresse mail, pourtant bien pratique pour une communication rapide. Au sein de l'ANR Maine et Loire 180 adhérents nous ont communiqué leur adresse mais par contre peu d'entre eux ont manifesté leur désir de ne plus recevoir la lettre trimestrielle qu'uniquement par mail.

Cotisations

Actuellement nous continuons d'appeler, quand c'est possible, la petite centaine de retardataires pour s'acquitter de leur cotisation. La poste n'est plus ce qu'elle était et quelques courriers avec un cheque à l'intérieur ont fait retour à l'expéditeur alors qu'ils étaient parfaitement libellés à la boîte postale. Quand il n'y avait pas d'adresse au dos, cela a pu mettre du temps à vous revenir. Ne vous inquiétez pas, nous ne les encaisserons qu'une fois.

Rendez vous à la rentrée pour nos propositions d'activités et voyage pour 2015. Bon été

ANR 49 BP 83631 49036 Angers Cedex Tel 02 41 44 21 62

Rédaction : Bureau de l'ANR

Directeur de la Publication : Marie-Claude Kolesnik